

La Station d'expérimentation de l'ARMEFLHOR

d'expérimentation La station de l'Association Réunionnaise la Modernisation de l'Economie Fruitière Légumière et Horticole (ARMEFLHOR) a été créée en 1992. L'association est composée de plusieurs membres dont les producteurs des filières fruitières, légumières et horticoles, ainsi que les acteurs économiques (grossistes, distributeurs, transformateurs, exportateurs).

Les objectifs de l'ARMEFLHOR sont les suivants :

- améliorer la compétitivité de la production réunionnaise,
- contribuer à l'autosuffisance alimentaire de La Réunion en produit frais de qualité,
- proposer de nouveaux débouchés sur le marché local et le marché export,
- mettre au point des itinéraires techniques respectueux de l'environnement.

Grâce au soutien de l'UE, la station d'expérimentation permet de tester de nouvelles techniques afin de développer et d'assurer les productions locales, elle représente un outil précieux pour l'agriculture réunionnaise.

Devenu un partenaire incontournable dans le secteur des fruits et légumes, l'association a développé un programme d'expérimentation dans le domaine de l'agriculture biologique tropicale. Elle travaille en collaboration avec l'ensemble des acteurs des filières de diversification végétale hors canne.

L'ARMEFLHOR a été retenue comme futur institut technique autour duquel devrait s'organiser le réseau d'innovation technique tel que préconisé par les missions Réparet/Cointat (CGAAER, 2010) et Cote/Champagne (CIRAD, ACTA, 2011).

Cette évolution en tant qu'institut technique permettra :

- une consolidation et un développement des productions endogènes par une augmentation de la professionnalisation et de la compétitivité,
- une meilleure prise en compte de tous les types d'agricultures dans les expérimentations,
- une augmentation de la réactivité et des résultats grâce à la mutualisation des moyens de réflexions et d'expérimentations,
- une diffusion des résultats à un public plus large d'agriculteurs.

Quelques chiffres:

Coût total de la station : 2 150 000 €

FEADER : 1 290 254 € Conseil Général : 716 205 €

Etat: 143 964 €

Budget de fonctionnement 2012 : 1433 008 €

(part UE : 515 000 €) Quelques indicateurs :

50 membres répartis en 3 collèges Nombre d'adhérents en 2012 : 330

Nombre d'agriculteurs sensibilisés : environ

2 000



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

